

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de CARBINI

Elaboration de la Carte Communale

Par arrêté n°2021-04 du 19 février 2021, le maire de la commune de CARBINI, Corse du Sud, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision de la carte communale décidée par délibération du 24 novembre 2018 ;

Par décision du 26/01/2021 n°E21000004/20 madame Estelle FONTRIER VIGROUX a été désignée commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Bastia.

L'enquête publique se déroulera du **mercredi 05 mai 2021 au vendredi 04 juin 2021 inclus**, soit pendant 31 jours. Le siège de l'enquête publique est établi en mairie du village de Carbini.

Les pièces du dossier soumis à enquête publique ainsi qu'un registre seront déposés en mairie du village. Ils seront à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

- **lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00**

Un registre dématérialisé sera accessible à l'url suivante du <https://www.registre-dematerialise.fr/2322>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, à feuillets mobiles, coté et paraphés par le commissaire enquêteur.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être adressées à Madame le Commissaire Enquêteur :

- Par courrier jusqu'au vendredi 04 juin 2021 inclus (le cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique à la **Mairie de Carbini**
- Sur le registre dématérialisé et sécurisé conformément au décret 2017-626 du 25/04/2017 à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/2322> jusqu'au vendredi 04 juin 2021
- A l'adresse mail suivante : enquete-publique-2322@registre-dematerialise.fr jusqu'au vendredi 04 juin 2021

Madame le Commissaire enquêteur recevra le public aux jours et heures suivants :

- **Le mercredi 05 mai 2021 de 9h30 à 12h00 à la mairie de Carbini (ouverture de l'enquête)**
- **Le Mardi 11 mai 2021 de 18h00 à 20h00 au 06 03 75 35 56**
- **Le Mercredi 19 mai 2021 de 9h30 à 12h00 à la mairie de Carbini**
- **Le Jeudi 27 mai 2021 de 18h00 à 20h00 au 06 03 75 35 56**
- **Le Vendredi 04 juin 2021 de 9h30 à 12h00 à la mairie de Carbini (clôture de l'enquête)**

Si les conditions sanitaires devaient se durcir, les permanences en présentiel à la mairie de Carbini seraient remplacées par des permanences téléphoniques aux mêmes dates et heures que celles prévues en présentiels.

Le rapport et les conclusions du commissaire d'enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête publique pendant un an à la mairie.

Le projet de la Carte Communale, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur fera ensuite l'objet d'une nouvelle délibération du conseil municipal.



Le Maire, Jean Jacques NICOLAÏ